

Autorisation de paiement pré-autorisé

Le paiement pré-autorisé (PPA) permet de payer automatiquement votre état de compte à chaque 1^{er} du mois. Avec votre autorisation, la garderie le Jumello prélèvera la somme due sur le compte bancaire de votre choix. Un état de compte vous sera transmis sept jours précédant le prélèvement. Pour vous inscrire au PPA, remplissez le formulaire ci-dessous **et joignez-y un spécimen de chèque avec la mention « ANNULÉ »**.

Renseignements personnels

Nom du parent*

Prénom du parent*

No et rue

Ville

Code postal

Téléphone

Nom de l'enfant*

Prénom de l'enfant*

*Champ obligatoire

Données relatives à votre compte bancaire

Nom de l'institution financière *

Adresse de la succursale*

Numéro de la succursale*

Numéro de l'institution*

Numéro de compte *

(Ces numéros apparaissent au bas de votre spécimen de chèque)

Par la présente, j'autorise la garderie le Jumello à débiter mon compte, tel que stipulé plus haut. J'aviserais le bénéficiaire par écrit de tout changement de renseignements sur le compte ou l'annulation de l'autorisation avant la prochaine date d'échéance du débit autorisé.

Signature du parent

Date